



Etaient présents : Jean-Yves BONY, François DESCOEUR, André DUJOLS, Michel FABRE, Patrice FALIES, Bruno FAURE, Jean-Louis FAURE, François LACHAZE, Martial MEYDIEU, Albert ROCHETTE

Excusés : Régis JOUDRIER, Jean-Noël PARRA

Représentés: Christian LAFARGE par Bruno FAURE

Ordre du Jour

1. Etat d'avancement des projets
2. Evolutions issues de la loi NOTRe
3. TEPCV
4. Demande de financement Borne WIFI - Conseil départemental
5. Appel à projets "Pôles de Pleine Nature" : approbation d'acte de candidature, des orientations stratégiques et du partenariat
6. Nouvelles adhésions EPF SMAF
7. Questions diverses

1. Etat d'avancement des projets

Le Président rappelle que la Communauté de Communes va engager dans les prochains mois, les travaux de deux projets structurants pour le territoire.

- L'hôtel d'entreprises, début des travaux : octobre 2016
- Le Col de Légal : début d'année 2017

Dans ce cadre, il précise que les plans de financement sont conformes aux budgets présentés en mars.

Le réaménagement du bureau de l'office de tourisme de Salers débutera courant d'hiver pour une livraison au printemps.

D'autre part, il rappelle que le chantier des écoles numériques va débuter dans les tous prochains mois pour équiper l'ensemble des écoles du territoire. Toujours concernant la jeunesse, le Conseil Communautaire des Jeunes du Pays de Salers va être mis en place dès le mois d'octobre.

2. Evolutions issues de la loi NOTRe

Le Président rappelle aux élus qu'un important travail de collecte de données est en cours afin d'anticiper une éventuelle fusion des CC du Pays de Salers et du Pays de Mauriac, imposée par le SDCI.

D'autre part, il précise que outre la fusion des communautés de communes la loi NOTRe impose une modification statutaire importante pour les collectivités. D'autre part, dans l'objectif de conserver la DGF bonifiée les CC doivent prendre de nouvelles compétences à horizon 2017 puis 2018.

Dans ce cadre, il propose une nouvelle version des statuts qui reprend le plus fidèlement possible les précédentes compétences de la CC et qui respecte ces nouvelles dispositions de la loi NOTRe.

Celle-ci sera proposée au vote lors du prochain conseil communautaire.

3. TEPCV

Le Président rappelle aux élus que la CCPS est lauréate de l'appel à projet TEPCV, ceci a fait l'objet de la signature d'une convention.

Il précise que la CCPS est de nouveau retenue au titre d'un complément de financement pour de nouvelles actions. Il propose que soit inscrits :

- Station d'avitaillement BioGNV
- Flotte de véhicules OM bio GNV
- Flotte de voitures vertes BIO GNV
- Bornes de recharge électriques
- Vélos à assistance électrique
- Bateaux électriques
- Performance énergétique de l'office du tourisme
- Education à l'environnement
- 500 composteurs
- Zéro phyto
- Acquisition de broyeurs

Cette nouvelle enveloppe fera l'objet de la signature d'un avenant à la convention.

➔ Les élus approuvent les propositions du Président et rappellent les termes de la première délibération du 15 juin 2015.

4. Demande de financement Borne WIFI - Conseil départemental (DEB 2016 048)

Le Président rappelle aux membres du Bureau l'appel à projet départemental sur le déploiement des bornes WIFI en espace public.

Il précise que la Communauté de Communes du Pays de Salers aurait deux sites à équiper : Col de Légal et Maison de la Salers. Le Président propose le plan de financement suivant :

- Maison de la Salers

| | |
|-----------------------|-----------------|
| Coût | 3 774,58 € H.T. |
| Conseil Départemental | 2 642,21 € |
| Autofinancement | 1 132,37 € |

- Col de Légal

| | |
|-----------------------|-----------------|
| Coût | 4 559,85 € H.T. |
| Conseil Départemental | 2 800,00 € |
| Autofinancement | 1 759,85 € |

➔ Les élus valident à l'unanimité les propositions du Président.

5. Appel à projets "Pôles de Pleine Nature": approbation d'acte de candidature, des orientations stratégiques et du partenariat (DEB_2016_049)

Dans le cadre du Programme Opérationnel Interrégional 2014-2020 du Massif Central et de la Convention de Massif 2015-2020 ; le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Massif Central a émis un appel à projet « Pôles de pleine nature ».

→ Les élus attestent de l'engagement partenarial de la Communauté de Communes du Pays de Salers vis à vis du projet et de la stratégie du projet Station de Pleine Nature porté conjointement par les CC du Pays de Murat, de St Flour et du Syndicat Mixte du Puy Mary.

6. Nouvelles adhésions EPF SMAF (DEB_2016_062)

Le Président expose la volonté des communes de SAINT ELOY LES MINES (63), MADRIAT (63), REUGNY (03), MALREVERS (43), BOISSET (15) et la Communauté de communes de SUMENE-ARTENSE (15) ont demandé leur adhésion à l'EPF-Smaf Auvergne.

→ Les élus donnent leur accord aux adhésions précitées.

7. Questions diverses

Le Président rappelle aux élus qu'une réflexion devra être engagée sur le renouvellement des aides au dernier commerce en lien avec les nouveaux dispositifs du Leader et du Conseil Régional.